

AVIS PUBLIC

AVIS DE DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT

RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-294

Relatif aux règles et fonctionnement de la bibliothèque

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 6 novembre 2023, le Conseil de cette Municipalité a procédé au dépôt du projet de règlement numéro 2023-294 relatif aux règles et fonctionnement de la bibliothèque visant à encadrer les activités de la bibliothèque municipale.

Ledit règlement remplace le règlement en vigueur et ajoute une nouvelle catégorie d'usager pour les travailleurs saisonniers.

Le règlement numéro 2023-294 sera adopté par le Conseil municipal lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 4 décembre 2023 à 19 h 30.

Ledit règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. [Le règlement](#) est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.mmsg.ca dans la section « Administration » sous la rubrique « Règlements municipaux ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 9^e jour du mois de novembre 2023.

Signé : Manon Donais

Manon Donais, directrice générale
et greffière-trésorière